

Pour une cohabitation pastorale ...

Communiqué de presse du Mercredi 9 Février 2005

Parce que l'on vit la fin du monde paysan, au profit d'une logique productiviste irraisonnée, nous voulons sauver, tant qu'il en est encore temps, l'avenir du pastoralisme et préserver ainsi les valeurs et la viabilité de nos métiers de bergers et /ou d'éleveurs en montagne.

Qu'advient-il des espaces montagnards si le monde pastoral continue à suivre la logique qui a prévalu jusqu'ici ? Les milieux se refermeront et se banaliseront à cause de la diminution constante du nombre d'éleveurs et faute d'une conduite guidée des troupeaux. Une grande partie de la biodiversité floristique et faunistique liée à ces modes de pratiques disparaîtra. Nos montagnes, par manque d'entretien, reprendront un caractère plus hostile et perdront de leur attrait au profit d'autres massifs encore gérés convenablement.

La volonté publique de renforcer la population d'ours dans le massif pyrénéen est pour nous une opportunité qu'il convient de saisir, afin de se remettre en cause pour arriver à assurer un avenir et une reconnaissance au métier de paysan, garant d'un écosystème montagnard de qualité.

Pour nous, éleveurs, apiculteurs, et bergers, une cohabitation est possible et a déjà fait ses preuves au sein de certaines structures. Les moyens dont nous disposons : mesures d'accompagnement pour améliorer nos conditions de travail, telles que : parcs de nuit, chiens de protection, gardiens itinérants, aides bergers, cabanes intermédiaires, valorisation des produits comme le Broutard du pays de l'ours... sont autant de mesures que nous testons et qui restent l'objet de concertations. Toutes ne remplissent pas leur rôle à la perfection et demandent à être améliorées ou adaptées aux caractéristiques du milieu naturel par exemple. Mais, nous restons résolument volontaires pour trouver ensemble les solutions afin que la cohabitation se passe au mieux.

Le Bureau de l'ACP (Association pour la Cohabitation Pastorale)

Pour tout renseignement
Association Cohabitation Pastorale
09220 Siguer
Tel : 05.61.05.83.73
Bergers.cep@infonie.fr
jmuratet.ACP@wanadoo.fr